Air Liquide
creative oxygen

Webconférence Fiscalité

“Quelle nouvelle fiscalité pour les actionnaires ?”

Au programme

- **Les nouveautés fiscales**
  - Loi de finances 2018
  - Impact de la mise en place du prélèvement à la source

- **La déclaration des revenus 2017**
  - Les rompus
  - Les plus ou moins values de cession
  - Les dividendes perçus en 2017

Air Liquide

Les intervenants

Jean-François Filliatre
Directeur éditorial Marchés Gagnants
Chroniqueur BFM Business

Marie Lapierre
Responsable Comptabilité Titres et Fiscalité
Service actionnaires d'Air Liquide

Didier Henriot
Responsable Etudes Fiscales et Patrimoniales
Service actionnaires d'Air Liquide

Air Liquide

Les nouveautés fiscales

Air Liquide

Nouveautés fiscales

Fin de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF)

Changements	Impacts pour l'actionnaire d'Air Liquide
• Suppression de l'ISF • Nouvel Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) • Barème et taux d'imposition inchangés • Assiette modifiée	• Actions exclues de l'assiette

Air Liquide

Nouveautés fiscales

Augmentation des prélèvements sociaux

Changements	Impacts pour l'actionnaire d'Air Liquide
• Augmentation de la CSG de 1,7 point • Total des prélèvements sociaux : ➢ 17,2% désormais ➢ 15,5% auparavant	• Plus-values de cession : **1er janvier 2017** • Dividendes : **1er janvier 2018**

Air Liquide

Nouveautés fiscales

Introduction du Prélèvement Forfaitaire Unique

Changements	Impacts pour l'actionnaire d'Air Liquide
• Mise en place d'un **Prélèvement Forfaitaire Unique** (PFU) ou "Flat Tax", au taux global de **30%** : ➢ *12,8% d'impôts* ➢ *17,2% de prélèvements sociaux* • Possibilité d'opter pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu • Choix applicable à l'ensemble des revenus mobiliers de l'année	• Plus-values de cession : **1er janvier 2018** • Dividendes : **1er janvier 2018**

Air Liquide

Nouveautés fiscales

Modification de l'imputation des moins-values

Changements	Impacts pour l'actionnaire d'Air Liquide
• Moins-values à imputer **en priorité** sur les plus-values de la même année	• Plus ou moins-values réalisées à compter du **1er janvier 2017**

Air Liquide

Nouveautés fiscales

Mise en place du prélèvement à la source

Changements	Impacts pour l'actionnaire d'Air Liquide
• A compter du **1er janvier 2019** : prélèvement à la source comme nouveau mode de paiement de l'impôt • Imposition spécifique des revenus de capitaux mobiliers	• Dividendes : **1er janvier 2018** • Plus-values de cession : **1er janvier 2018**

Air Liquide

La fiscalité du
Dividende versé en 2018

Air Liquide

La fiscalité du dividende versé en 2018

Montant proposé

Le dividende correspond à la part du résultat net du Groupe distribuée aux actionnaires.
Chez Air Liquide, cette part représente plus de 50 % de notre résultat net.

2,65 € [1]
par action

→

+12,4%
de croissance

(1) Montant proposé à l'Assemblée Générale du 16 mai 2018 au titre de l'exercice 2017.

Air Liquide

La fiscalité du dividende versé en 2018

La prime de fidélité

2,65 €
par action

+ 0,26 € prime de fidélité

10%
de dividende en +

Si vous détenez vos actions au nominatif
depuis le **31 décembre 2015**

Air Liquide

La fiscalité du dividende versé en 2018

Le calendrier du dividende 2018

- **25 mai 2018 : dernier jour d'exécution d'un ordre d'achat** pour que les actions ainsi acquises bénéficient du dividende au titre de l'exercice 2017.

- **28 mai 2018 : détachement du dividende.** Le cours d'ouverture ce jour sera minoré de 2,65 €.

- **30 mai 2018 : mise en paiement du dividende.**

Air Liquide

La fiscalité du dividende versé en 2018

Fin mai 2018 : lors du paiement du dividende

Cas général

Retenues fiscales et sociales effectuées :

- **Prélèvements sociaux** : **17,2 %**
- **Acompte d'impôt** : **12,8 %**

Sur le dividende brut

Total :

30%
vs
36,5%
l'an dernier

Air Liquide

La fiscalité du dividende versé en 2018

Fin mai 2018 : lors du paiement du dividende

Si dispense d'acompte

- **Prélèvements sociaux** : 17,2 %
- **Acompte d'impôt** : 0 %

Sur le dividende brut

Total :

17,2%
vs
15,5%
en 2017

Air Liquide

La fiscalité du dividende versé en 2018

Cas du prélèvement forfaitaire unique (PFU)

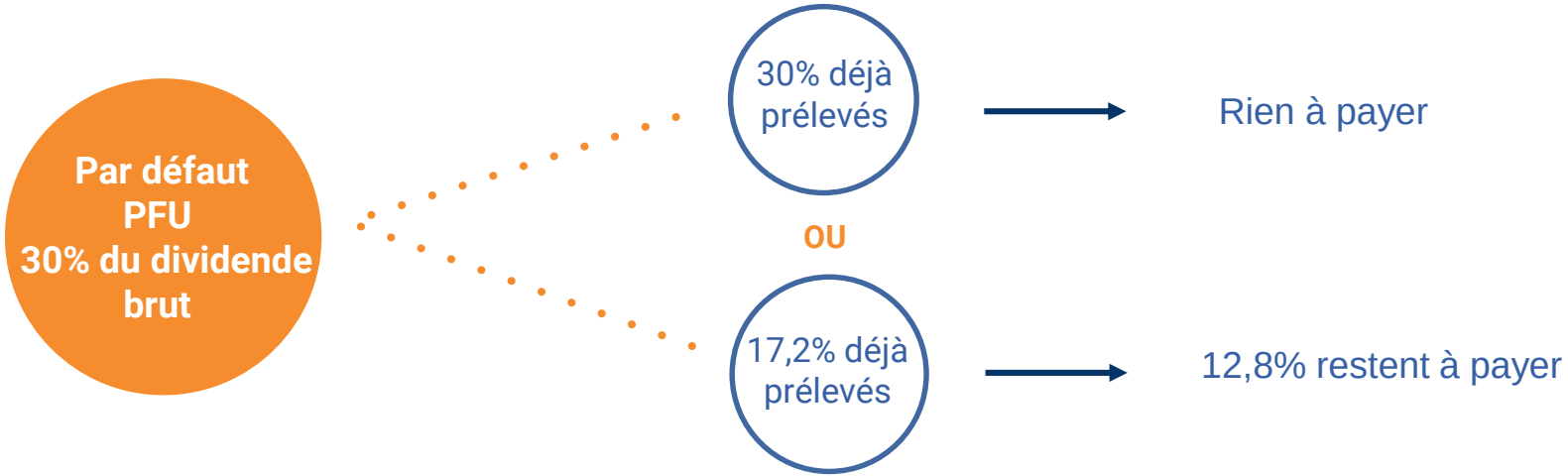

Air Liquide

La fiscalité du dividende versé en 2018

Cas du choix de l'impôt sur le revenu au barème progressif

Si j'opte pour le barème progressif de l'IR

→ Base imposable réduite à **60% du dividende brut**

→ Calcul de l'impôt

→ Déduction de l'acompte de 12,8% si payé

Air Liquide

La fiscalité du dividende versé en 2018

Règle spécifique d'imposition pour l'année 2018

Mes revenus

1

Revenus réguliers
Traitements et salaires / Pensions de retraite...

Revenus exceptionnels
Dividendes / Plus-values...

2

Calcul de l'IR au barème progressif
et
détermination du **taux moyen d'imposition**

3

Rien à payer

Année blanche

Imposition au taux moyen

Air Liquide

La fiscalité du dividende versé en 2018

Exemple d'imposition pour l'année 2018

Mes revenus
1 part fiscale

1

Revenus réguliers
Salaire : **35 000 €**

Revenus exceptionnels
Dividende :
3000 € avant abattement
1 800 € après

2

IR au barème progressif théorique :
5 300 €

Taux moyen d'imposition :
5 300 € / 36 800 €
=
14,4 %

3

Revenus réguliers
Rien à payer
Année blanche

Dividende x taux moyen
=
1 800 x 14,4%
=
259 €

Air Liquide

La fiscalité du dividende versé en 2018

Exemple d'imposition pour l'année 2018

Si vous choisissez :	l'imposition au barème progressif		le PFU	
Vous paierez :	**Cas général**	**Dispense d'acompte**	**Cas général**	**Dispense d'acompte**
En mai 2018	*Prélèvements Sociaux et acompte d'impôt* **900 €**	*Prélèvements Sociaux* **516 €**	*Prélèvements Sociaux et acompte d'impôt* **900 €**	*Prélèvements Sociaux* **516 €**
En septembre 2019	*Impôt - déduction acompte* **(125) €**	*Impôt* **259 €**	*Impôt - déduction acompte et prélèvements sociaux* **0 €**	*Impôt* **384 €**
Au total	**775 €**	**775 €**	**900 €**	**900 €**

Rappel : le choix d'imposition s'applique à l'ensemble des revenus mobiliers

Air Liquide

La fiscalité des plus-values réalisées à compter du 1er janvier 2018

Air Liquide

La fiscalité des plus-values 2018

PFU ou barème progressif, au choix du contribuable

PFU (par défaut) - 30%	ou, je choisis l'IR - barème progressif	
Prélèvements sociaux : 17,2% sur les plus-values sans abattement	Prélèvements sociaux : 17,2% sur les plus-values sans abattement	
Quelle que soit la date d'acquisition des titres	Titres acquis avant le 01/01/2018	Titres acquis après le 01/01/2018
Impôt : 12,8% sur les plus-values sans abattement	Barème progressif de l'impôt sur le revenu **après éventuel abattement** pour durée de détention*	Barème progressif de l'impôt sur le revenu **sans abattement** pour durée de détention*

*L'abattement est de **50%** pour une durée de détention des titres comprise entre 2 et moins de 8 ans, **65%** pour une durée de détention des titres d'au moins 8 ans.

Air Liquide

La fiscalité des plus-values 2018

Règles spécifiques d'imposition pour l'année 2018

- Plus-values --> revenus exceptionnels hors champs du prélèvement à la source
- En 2018, si le barème progressif de l'IR est choisi --> plus-values imposées au taux moyen

Air Liquide

La fiscalité des plus-values 2018

Alternative permettant une exonération de l'impôt sur les plus-values

- **Effectuer une donation**
  - En bénéficiant d'une exonération de droits dans la limite des abattements prévus par la loi
  - Les plus-values latentes sont effacées fiscalement si la donation est révélée à l'administration fiscale

Air Liquide

Votre déclaration des revenus 2017

Air Liquide

Votre déclaration des revenus 2017

Dates limites

- **Jeudi 17 mai 2018 à minuit**
  Déclaration papier

- **Mardi 22 mai 2018 à minuit**
  Déclaration en ligne
  pour les départements 1 à 19

- **Mardi 29 mai 2018 à minuit**
  Déclaration en ligne
  pour les départements 20 à 49

- **Mardi 5 juin 2018 à minuit**
  Déclaration en ligne
  pour les départements 50 à 976

DECLARATION EN LIGNE OBLIGATOIRE

Si votre revenu fiscal de référence 2017 est supérieur à 15 000 euros.

Exception à indiquer, si votre résidence principale n'est pas équipée d'internet.

Air Liquide

Votre déclaration des revenus 2017

Quelle fiscalité particulière pour le PEA?

Compte titre ordinaire

Impôt sur le revenu :
Taxables

Prélèvements sociaux :
Taxables

PEA

Impôt sur le revenu :
Exonérées

Prélèvements sociaux :
Taxables au terme

Air Liquide

Votre déclaration des revenus 2017

Les rompus

Rappel :

Octobre 2017 : Attribution d'actions gratuites.

Si vous ne possédiez pas un nombre de titres multiple de la parité (1 pour 10 et/ou 1 pour 100 pour la prime de fidélité) : **Indemnisation de rompus**

Ces rompus entrent dans le **total des cessions** pour l'imposition des plus-values.

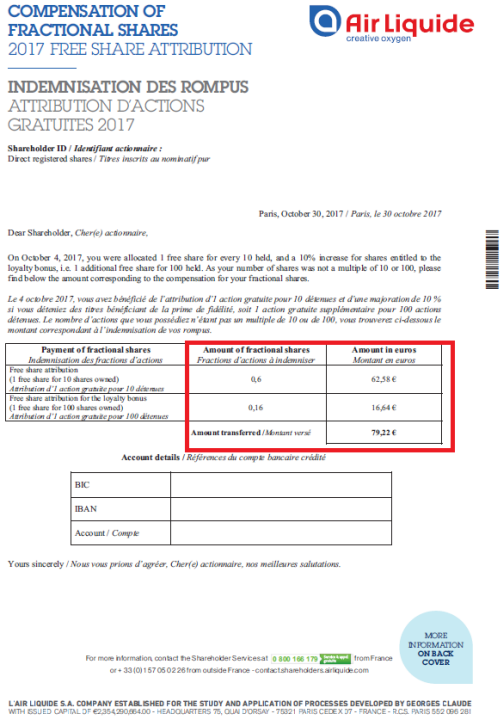

COMPENSATION OF FRACTIONAL SHARES
2017 FREE SHARE ATTRIBUTION

Air Liquide
creative oxygen

INDEMNISATION DES ROMPUS
ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES 2017

Shareholder ID / ***Identifiant actionnaire :***
Direct registered shares / *Titres inscrits au nominatif pur*

Paris, October 30, 2017 / *Paris, le 30 octobre 2017*

Dear Shareholder, *Cher(e) actionnaire,*

On October 4, 2017, you were allocated 1 free share for every 10 held, and a 10% increase for shares entitled to the loyalty bonus, i.e. 1 additional free share for 100 held. As your number of shares was not a multiple of 10 or 100, please find below the amount corresponding to the compensation for your fractional shares.

Le 4 octobre 2017, vous avez bénéficié de l'attribution d'1 action gratuite pour 10 détenues et d'une majoration de 10 % si vous déteniez des titres bénéficiant de la prime de fidélité, soit 1 action gratuite supplémentaire pour 100 actions détenues. Le nombre d'actions que vous possédiez n'étant pas un multiple de 10 ou de 100, vous trouverez ci-dessous le montant correspondant à l'indemnisation de vos rompus.

Payment of fractional shares *Indemnisation des fractions d'actions*	**Amount of fractional shares** *Fractions d'actions à indemniser*	**Amount in euros** *Montant en euros*
Free share attribution (1 free share for 10 shares owned) *Attribution d'1 action gratuite pour 10 détenues*	0,6	62,58 €
Free share attribution for the loyalty bonus (1 free share for 100 shares owned) *Attribution d'1 action gratuite pour 100 détenues*	0,16	16,64 €
	Amount transferred / *Montant versé*	**79,22 €**

Account details / *Références du compte bancaire crédité*

BIC	
IBAN	
Account / *Compte*	

Yours sincerely / *Nous vous prions d'agréer, Cher(e) actionnaire, nos meilleures salutations.*

For more information, contact the Shareholder Services at 0 800 166 179 from France
or + 33 (0) 157 05 02 26 from outside France - contact.shareholders.airliquide.com

MORE INFORMATION ON BACK COVER

L'AIR LIQUIDE S.A. COMPANY ESTABLISHED FOR THE STUDY AND APPLICATION OF PROCESSES DEVELOPED BY GEORGES CLAUDE
WITH ISSUED CAPITAL OF €2,354,290,664.00 - HEADQUARTERS 75, QUAI D'ORSAY - 75321 PARIS CEDEX 07 - FRANCE - R.C.S. PARIS 552 096 281

Plus-values de cession 2017

Air Liquide

Plus-values de cession 2017

Calcul

MONTANT DE LA CESSION DES TITRES

Prix de cession unitaire **x** nombre d'actions **-** taxes et frais de courtage
Indiqué sur l'avis d'opéré

-

MONTANT D'ACQUISITION DES TITRES

Prix de revient unitaire **x** nombre d'actions **+** taxes et frais

=

PLUS OU MOINS-VALUE NETTE DE FRAIS DE COURTAGE

Air Liquide

Plus-values de cession 2017

Que déclarer pour les rompus?

Hypothèse : vous avez été indemnisé de 79,22 € de rompus

	MONTANT DE LA CESSION DES TITRES	79,22 €
−	**MONTANT D'ACQUISITION DES TITRES**	0 €
=	**PLUS OU MOINS-VALUE NETTE DE FRAIS DE COURTAGE**	79,22 €

Air Liquide

Plus-values de cession 2017

Où trouver les rompus?

C02000001

2017

DÉCLARATION RÉCAPITULATIVE DES OPÉRATIONS SUR VALEURS MOBILIÈRES ET REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS

N° 2561 ter

1ère PARTIE

DESIGNATION	DU PAYEUR	DU BENEFICIAIRE
Nom ou raison sociale	AIR LIQUIDE SA	
Prénoms		
Complément d'adresse	SERVICE ACTIONNAIRES 75 QUAI D'ORSAY	
N°, nature ou nom de la voie	75321 PARIS CEDEX 07	
Commune	N° SIRET : 552 096 281 0001	
Code postal		
N° SIRET au 31/12/2017		Code bénéficiaire : B
N° SIRET au 31/12/2016 *(en cas de changement)*		Les renvois 2AB, 2BG, 2CK, 2DH, 2EE et 8TA correspondent aux lignes de la déclaration n° 2042 ou 2042 C

Période de référence		2017	Date de naissance ou N° SIRET		
Guichet			Commune naissance (libellé)		
Références du compte ou N° de contrat					
Crédit d'impôt (hors PEA)	2AB		Département (code)		
Autres crédits d'impôt restituables	2BG		Nom d'usage		
Crédit d'impôt prélèvement	2CK	52	Produits d'assurance vie bénéficiant d'un abattement soumis au prélèvement libératoire	2DH	
Crédit d'impôt sur titres non cotés étrangers détenus dans un PEA (1)	8TA				
Information facultative : Montant des plus-values de cessions de valeurs mobilières			Autres produits soumis à prélèvement libératoire	2EE	

(1) Ce crédit d'impôt ne peut être utilisé que pour la fraction se rapportant aux produits imposables auxquels il s'attache.

2ème PARTIE

AIR LIQUIDE SA — **Année 2017**

Pour information

Identifiant :

Type de compte : PP OU PM SANS REST.

Nombre de titulaires : 1

Plus-value de cessions de valeurs mobilières issue des rompus d'attribution d'actions gratuites : 52,15 €

Montant des cessions de titres en 2017 : 3 323,00 €

La plus-value sur vos cessions de titres est à calculer à partir du montant de vos cessions et du prix de revient des titres vendus. Elle fera l'objet d'un abattement éventuel en fonction de la durée de détention des titres vendus.

À déclarer

<2BH>	Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux :	247
<2CK>	Acompte d'impôt prélevé à la source au taux de 21% :	52
<2DC>	Revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% :	247

Air Liquide

Plus-values de cession 2017

Calcul

MONTANT DE LA CESSION DES TITRES

Prix de cession unitaire **x** nombre d'actions **-** taxes et frais de courtage
Indiqué sur l'avis d'opéré

-

MONTANT D'ACQUISITION DES TITRES

Prix de revient unitaire **x** nombre d'actions **+** taxes et frais

=

PLUS OU MOINS-VALUE NETTE DE FRAIS DE COURTAGE

Air Liquide

Plus-values de cession 2017

Zoom sur le montant d'acquisition des actions

Attribution d'actions gratuites

Valeur nulle pour les actions gratuites

Impact sur le prix de revient unitaire des actions concernées du portefeuille

Achat d'origine

100 actions x 100 € = 10 000 €

+

Attribution

10 actions x 0 € = 0 €

=

Investissement

10 000 € ÷ **Titres détenus** 110 actions = 90,90 €

Air Liquide

Plus-values de cession 2017

Zoom sur le montant d'acquisition des actions

Achat en Bourse

Achat d'origine

100 actions x 60 € = 6 000 €

+

Renforcement de position

100 actions x 120 € = 12 000 €

=

Investissement

18 000 €

÷

Titres détenus

200 actions

=

90 €

Air Liquide

Plus-values de cession 2017

Zoom sur le montant d'acquisition des actions

Succession

cours retenu par le notaire lors de la déclaration de succession

+

quote-part des droits de succession relatifs aux titres Air Liquide

Donation

cours retenu lors de la révélation à l'administration fiscale par le formulaire 2735

Spécial Nominatif pur

Copie à envoyer au Service actionnaires (déclaration 2705)

Air Liquide

Plus-values de cession 2017

Calcul de l'impôt

Prélèvements sociaux

Taxation au taux de 17,2 % Nouveau

Sur la plus-value totale et les rompus.

Impôt sur le revenu

Taxation selon le barème progressif

- Sans abattement pour les rompus
- Abattement en fonction de leur durée de détention pour les cessions de titres :

  50 % pour une durée de détention entre 2 et moins de 8 ans.

  65 % pour une durée de détention d'au moins 8 ans.

Air Liquide

Plus-values de cession 2017

Déclaration des revenus

Hypothèse

Cession de 150 titres

Cédés à 110 €

Achetés il y a 6 ans

Achetés à 85 €

Taux marginal d'imposition: 14%

Calcul de la plus-value

Montant de cession brut	16 500 €
-	
Frais de courtage (0,12% TTC)	20 €
=	
Montant de cession net	**16 480 €**
−	
Montant d'acquisition frais inclus	**12 750 €**
=	
Plus value	**3730 €**

Air Liquide

Plus-values de cession 2017

Calcul de l'impôt

Prélèvements sociaux

Taxation au taux de 17,2 % Nouveau

3 730 € x 17,2% = 642 €

Impôt sur le revenu

Plus-value = 3 730 €
Base imposable = 3 730 € x 50% = 1 865 €

1 865 x 14% = 261 €

PLUS VALUES DE CESSION DE VALEURS MOBILIERES, DROITS SOCIAUX ET GAINS ASSIMILES

Gains de cessions de valeurs mobilières, de droits sociaux et gains assimilés

Plus-value :

– plus-value après application éventuelle des abattements	3VG	1 865
– abattement pour durée de détention de droit commun	3SG	1 865

Air Liquide

Plus-values de cession 2017

Le fonctionnement par code valeur

Vos actions Air Liquide sont réparties en 4 codes valeurs (codes ISIN) vous permettant de visualiser vos droits à prime.

Actionnaires au nominatif pur, ces codes apparaissent sur vos documents de compte et dans votre Espace personnel en ligne.

CODES VALEURS PERMANENTS

Prime en 2021

FR0000120073
Titres acquis pendant l'année en cours et qui bénéficieront de la prime de fidélité après deux années civiles pleines s'ils sont inscrits au nominatif.

Prime

FR0000053951
Titres inscrits au nominatif qui bénéficient déjà de la prime de fidélité.

CODES VALEURS INTERMEDIAIRES

Prime en 2019

FR0013215472
Titres inscrits au nominatif en 2016 qui bénéficieront de la prime de fidélité en 2019.

Prime en 2020

FR0013291440
Titres inscrits au nominatif en 2017 qui bénéficieront de la prime de fidélité en 2020.

Air Liquide

Plus-values de cession 2017

Nouvelle règle d'imputation des moins-values

Pensez-y en cas d'existence de moins-values !

L'imputation des moins-values sur les plus-values doit se faire avant prise en compte des abattements. Ces derniers sont opérés sur le gain net.

Les moins-values sont à imputer **en priorité** sur les plus-values de la même année.

Air Liquide

Plus-values de cession 2017

Déclaration des revenus

Facultatif

Formulaire 2074

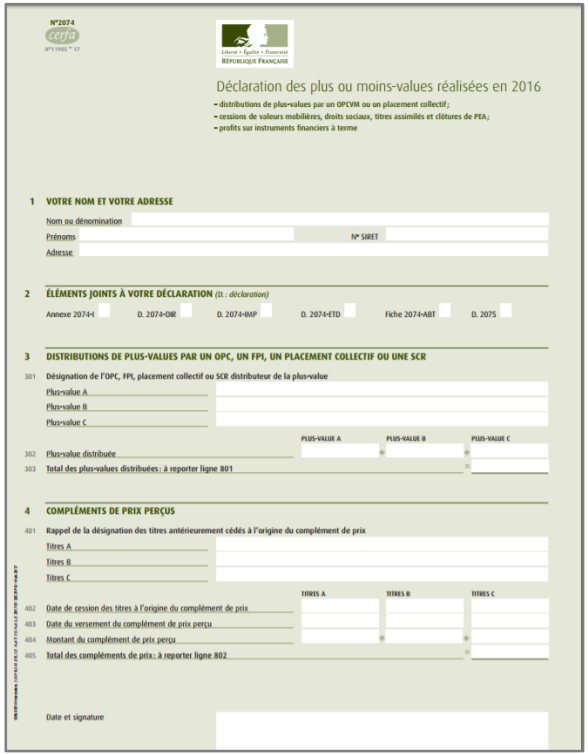

N°2074

cerfa

N°11905 * 17

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Déclaration des plus ou moins-values réalisées en 2016

- distributions de plus-values par un OPCVM ou un placement collectif;
- cessions de valeurs mobilières, droits sociaux, titres assimilés et clôtures de PEA;
- profits sur instruments financiers à terme

1 VOTRE NOM ET VOTRE ADRESSE

Nom ou dénomination

Prénoms — N° SIRET

Adresse

2 ÉLÉMENTS JOINTS À VOTRE DÉCLARATION *(ex : déclaration)*

Annexe 2074-I — D. 2074-DIR — D. 2074-IMP — D. 2074-ETD — Fiche 2074-ABT — D. 2075

3 DISTRIBUTIONS DE PLUS-VALUES PAR UN OPC, UN FPI, UN PLACEMENT COLLECTIF OU UNE SCR

301 Désignation de l'OPC, FPI, placement collectif ou SCR distributeur de la plus-value

Plus-value A

Plus-value B

Plus-value C

		PLUS-VALUE A		PLUS-VALUE B		PLUS-VALUE C
302	Plus-value distribuée		+		+	
303	Total des plus-values distribuées : à reporter ligne 801				=	

4 COMPLÉMENTS DE PRIX PERÇUS

401 Rappel de la désignation des titres antérieurement cédés à l'origine du complément de prix

Titres A

Titres B

Titres C

		TITRES A		TITRES B		TITRES C
402	Date de cession des titres à l'origine du complément de prix					
403	Date du versement du complément de prix perçu					
404	Montant du complément de prix perçu		+		+	
405	Total des compléments de prix : à reporter ligne 802				=	

Date et signature

Air Liquide

Les dividendes perçus en 2017

Air Liquide

Dividendes perçus en 2017

Fin mai 2017 : lors du paiement du dividende

Cas général

- **Prélèvements sociaux** : **15,5 %**
- **Acompte d'impôt** : **21 %**

Sur le dividende brut

Total :

36,5%

Air Liquide

Dividendes perçus en 2017

Fin mai 2017 : lors du paiement du dividende

Si dispense d'acompte

- **Prélèvements sociaux** : 15,5 %
- **Acompte d'impôt** : 0 %

Sur le dividende brut

Total :

15,5%

Air Liquide

Dividendes perçus en 2017

Déclaration des revenus

Base imposable réduite à **60% du dividende brut** → Application du taux marginal → Déduction de l'acompte de 21% si payé

Calcul :

Dividende imposable :
Dividende brut x 60%

1

Calcul de l'impôt :
Dividende imposable x taux marginal

2

Net à payer :
Impôt - acompte déjà payé

3

Air Liquide

Dividendes perçus en 2017

Déclaration des revenus

Hypothèse

Je détiens 200 titres Air Liquide au nominatif

Code valeur
FR0000053951

200
depuis plus de 2 ans

Taux marginal d'imposition : 14%

Air Liquide

Dividendes perçus en 2017

Déclaration des revenus

Année 2017 : au moment du paiement du dividende

Dividende brut

200 actions et primes de fidélité x (2,60 € + 0,26 €) = **572 €**

- Prélèvements sociaux

Taxation au taux de 15,5 %

572€ x 15,5% = - 89 €

- Acompte d'impôt

Acompte de 21 %

572€ x 21% = - 120 €

= Net encaissé 363 €

Air Liquide

Dividendes perçus en 2017

Déclaration des revenus

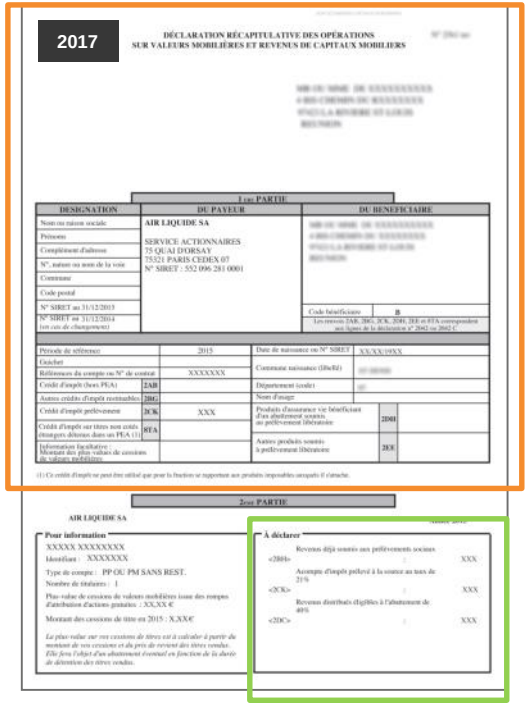

2017

DÉCLARATION RÉCAPITULATIVE DES OPÉRATIONS
SUR VALEURS MOBILIÈRES ET REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS

1ère PARTIE

DESIGNATION	DU PAYEUR	DU BENEFICIAIRE
Nom ou raison sociale	AIR LIQUIDE SA	
Prénoms		
Complément d'adresse	SERVICE ACTIONNAIRES	
N°, nature ou nom de la voie	75 QUAI D'ORSAY	
Commune	75321 PARIS CEDEX 07	
Code postal	N° SIRET : 552 096 281 0001	
N° SIRET au 31/12/2013		
N° SIRET au 31/12/2014 (en cas de changement)		Code bénéficiaire : B

Période de référence		2015	Date de naissance ou N° SIRET		XX/XX/19XX
Guichet			Commune naissance (libellé)		
Références du compte ou N° de contrat		XXXXXXX	Département (code)		
Crédit d'impôt (hors PEA)	2AB		Nom d'usage		
Autres crédits d'impôt restituables	2BG		Produits d'assurance vie bénéficiant d'un abattement soumis au prélèvement libératoire	2DH	
Crédit d'impôt prélèvement	2CK	XXX			
Crédit d'impôt sur titres non cotés étrangers détenus dans un PEA (1)	8TA		Autres produits soumis à prélèvement libératoire	2EE	
Information facilitative : Montant des plus-values de cessions de titres cotés					

(1) Ce crédit d'impôt ne peut être utilisé que pour la fraction se rapportant aux produits imposables auxquels il s'attache.

2ème PARTIE

AIR LIQUIDE SA

Pour information

XXXXX XXXXXXXX
Identifiant : XXXXXXX
Type de compte : PP OU PM SANS REST.
Nombre de titulaires : 1
Plus-value de cessions de valeurs mobilières issue des rompus d'attribution d'actions gratuites : XX,XX €
Montant des cessions de titre en 2015 : X,XX€

La plus-value sur vos cessions de titres est à calculer à partir du montant de vos cessions et du prix de revient des titres vendus. Elle fera l'objet d'un abattement éventuel en fonction de la durée de détention des titres vendus.

À déclarer

<2BH>	Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux	XXX
<2CK>	Acompte d'impôt prélevé à la source au taux de 21%	XXX
<2DC>	Revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	XXX

Au moment de votre impôt sur le revenu

Tout est dans votre imprimé fiscal unique :

1. Vos informations personnelles
2. Les informations concernant vos dividendes

Air Liquide

Dividendes perçus en 2017

Déclaration des revenus

Pensez-y

Pensez à déclarer les dividendes de l'ensemble des membres de votre foyer fiscal s'ils ne figurent pas tous sur votre déclaration 2042 préremplie. Pour ce faire, reportez-vous aux Imprimés fiscaux uniques reçus par les membres de votre foyer fiscal.

REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS		
Produits d'assurance-vie et de capitalisation soumis au prélèvement libératoire au taux de 7,5%	2DH	
Autres produits de placement soumis à un prélèvement libératoire	2EE	
Vos revenus des valeurs et capitaux mobiliers ouvrant droit à abattement (ne les déduisez pas)		
Revenus des actions et parts	2DC	572
Revenus imposables des titres non cotés détenus dans le PEA ou le PEA-PME	2FU	
Produits des contrats d'assurance-vie et de capitalisation d'une durée d'au moins huit ans	2CH	
Vos revenus des valeurs et capitaux mobiliers n'ouvrant pas droit à abattement		
Produits des contrats d'assurance-vie d'une durée inférieure à 8 ans et distributions	2TS	
Autres revenus distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié	2GO	
Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe	2TR	
Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe n'excédant pas 2 000 € taxables sur option à 24 %	2FA	
Vos autres revenus des valeurs et capitaux mobiliers		
Revenus indiqués ci-dessus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible	2CG	
Revenus indiqués ci-dessus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible	2BH	572
Frais et charges déductibles	2CA	
Crédits d'impôt sur valeurs étrangères	2AB	
Crédit d'impôt égal au prélèvement forfaitaire non libératoire effectué en 2015	2CK	120

Air Liquide

Dividendes perçus en 2017

Calcul de l'impôt

Année 2018 : au moment du paiement de l'impôt

Calcul de la base imposable

Dividendes bruts	572 €
Droits de garde	- 0,00 €
Base avant abattement	= 572 €
Abattement de 40 %	- 229 €
Base imposable	**343 €**

Montant de ma taxation

Impôt	= 343 € x 14 % = 48 €
Acompte prélevé sur les dividendes :	-120 €

Crédit d'impôt **72 €**

Prélèvements sociaux	+	Acompte	−	Crédit d'impôt	=	Impôt réellement payé	**23,95%** du dividende brut
89 €		120 €		72 €		137 €	

Air Liquide

Comment échapper à l'acompte en 2019 ?

Deux conditions seulement à remplir :

1

Le revenu fiscal de référence mentionné sur votre avis d'imposition reçu en septembre doit être inférieur à :

- **50 000 €** si vous êtes une personne seule
- **75 000 €** si vous êtes soumis à une imposition commune

2

Envoi d'une **attestation sur l'honneur** à votre teneur de compte avant le **30 novembre 2018**

RAPPEL

Actionnaires au nominatif pur,
validez en ligne votre attestation de dispense dès septembre et jusqu'au 30 novembre !

Air Liquide

Le Service actionnaires vous accompagne

Les simulateurs fiscaux

www.simulateurs-fiscaux.airliquide.com

Les rencontres

16 mai : Assemblée Générale du Groupe

22 mai : Rencontre actionnaires à Reims

31 mai : Rencontre actionnaires à Cannes

Plusieurs rencontres auront lieu en province tout au long de l'année :

Retrouvez plus d'informations sur les évènements à venir sur le site airliquide.com, Rubrique « Actionnaires »

Le Livret de l'actionnaire

Des dossiers dédiés,
des fiches pratiques…

Air Liquide

Nous répondons à vos questions

Air Liquide

Merci de votre attention

Air Liquide